



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE L'EXTINCTION NOCTURNE



« 40 % des communes éteignent certains éclairages une partie de la nuit. »

Les communes ont modifié leur approche de la gestion de l'éclairage notamment à travers la pratique de la coupure de nuit qui s'est étendue du monde rural au monde périurbain, voire urbain.

Cette fiche a pour objet d'aborder les conditions réglementaires et techniques de l'extinction de nuit et la bonne acceptation des habitants.

DE NOUVELLES ATTENTES ?

Les enjeux d'efficacité énergétique mais aussi environnementaux sont importants parce que les éclairages extérieurs impactent la biodiversité et la santé humaine. En effet, il existe beaucoup d'équipements trop souvent obsolètes ou très énergivores, voire inadaptés aux besoins des usagers.

La concertation et le dialogue entre les élus et les citoyens sont à privilégier. Face au changement climatique et à la prise de conscience collective, il est opportun d'informer les usagers et de les associer aux réflexions.

La coupure nocturne doit concilier le respect de la biodiversité et la recherche d'économies énergétiques et financières avec les besoins légitimes de sécurité de l'espace public.

